

**COMMUNE D'AUNAY SOUS CRECY**  
**DELIBERATIONS ET PROCES VERBAL**  
**SEANCE DU 01 JUILLET 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le premier juillet à dix-neuf heure et trente minutes, le Conseil Municipal, convoqué en séance ordinaire le vingt-quatre juin deux mil vingt-cinq, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur. Jacques RIVIERE, Maire.

**Etaient présents** : Jacques RIVIERE, Fan LAVOISÉ, Anthony TORNIL, Corinne COURCIER, Stéphane BRULARD, Mélodie LEGALLOIS, Carole MACHARES, Béatrice MARAND, José PEREIRA, Christophe REFFIENNA.

**Absents excusés** : Ronan LE GALL DU TERTRE

**Absents non excusés** : Yvon PERROT

**Secrétaire de séance** : Anthony TORNIL

La séance a été ouverte à 20h00 sous la présidence de M. RIVIERE Jacques, maire, qui a déclaré les membres du Conseil Municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions. Monsieur Anthony TORNIL a été désigné en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal.

Approbation à l'unanimité du compte rendu du conseil municipal du 16 Mai 2025.

**Délibération pour l'augmentation des loyers communaux selon l'indice INSEE pour 2024**

Indice 1<sup>er</sup> trimestre 2024 : 143,46

Indice 1<sup>er</sup> trimestre 2025 : 145,47

Soit une augmentation de 1,40%

$$\frac{\text{Loyer actuel} \times \text{nouvel indice}}{\text{Indice précédent}} = \text{Nouveau loyer}$$

Mini-crèche : 667,84 €

Madame SINGLAS : 300,92 €

Madame VALLEE : 448,00 €

Monsieur BUI : 369,61 €

**LE CONSEIL MUNICIPAL, a voté à l'unanimité**

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire, Jacques RIVIERE

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous/Préfecture le : 02/07/2025  
Et publication ou notification du : 02/07/2025  
AUNAY SOUS CRECY, le 02/07/2025

